

InterGAL du 17 juin 2021

Compte-rendu

Thématique

La première rencontre InterGAL (en présentiel) en 2021 ciblait le thème de l'alimentation au cœur du développement territorial et de l'action des GAL en partant du cas concret du Pays des 4 Bras et des travaux de la Route de l'innovation. Parmi les questions clés de cette demi-journée : Quels enjeux sociaux et culturels autour des questions alimentaires, quel rôle pour les GAL dans l'animation des Conseils de politique alimentaire, quel accompagnement par les GAL des changements nécessaires en agriculture, comment susciter de l'innovation dans la chaîne alimentaire, quel appui aux circuits courts, commercialisation, etc. ?

Lieu : Abbaye de Villers-la-Ville (salle Romane) : Rue de l'Abbaye, 55 à 1495 Villers-la-Ville

Contexte

- Travaux de la Route de l'Innovation 2.0 du RwDR – Axe Pro-filières ! : Les nouveaux modes d'organisation de la chaîne alimentaire qui contribuent à améliorer la valeur ajoutée pour les producteurs et à renforcer leur pouvoir de négociation au sein des filières
- Politique Régionale wallonne 2019-2024 :
 - o Stratégie "manger demain" vers un système alimentaire durable en Wallonie
 - o Référentiel "alimentation durable en Wallonie
 - o Mise en place du Collège de l'alimentation durable
 - o Appel à projets "Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie" et sélection de 46 projets

Agenda

8h45	Accueil / café
9h15	Introduction des travaux Actualités du PwDR (SPW-ARNE) et infos concernant la période de transition entre les deux périodes de programmation
9h25	Cadrage des enjeux territoriaux à partir des conclusions et perspectives issues des travaux de la Route de l'Innovation – ProFilières. Marc Mormont et Jean-Noël Degeye
9h50	Agriculture et transition alimentaire sur le GAL du Pays des 4 Bras : les projets (initiatives pour la production, la promotion et la diffusion des produits locaux) et les enjeux territoriaux. Zoom sur le projet de tiers-lieu agricole « Agricoeur ». Olivier Servais et Nicolas Rosen

10h25	ID2Food et FoodCamp : exemples de dispositifs qui contribuent à l'innovation dans le domaine agro-alimentaire et la food-tech. Eric Legrand (Cap Innove)
10h40	Cluster agroalimentaire de Charleroi Métropole : structurer, renforcer et multiplier les activités de production, transformation, distribution et consommation au sein des filières agroalimentaires à l'échelle du territoire ; Place des GAL. Denis Cariat (Food.C)
11h10	Appel à projet « Relocalisation de l'alimentation » et dispositif des Conseils de Politique Alimentaire (CPA) ; rôles des GAL. Geoffrey Ligot et Marie Legrain.
11h30	Retours des GAL suite à la réunion CPA du 14 juin organisée par la Cellule « Manger Demain »
11h50	Les espaces-test, une nécessité pour soutenir l'entrepreneuriat dans le secteur horticole et le maraichage. Jean-François Pêcheur, Marie Langhendries et Nicolas Rosen
12h15	Retour d'expérience d'une entrepreneuse bénéficiaire d'un Food.Camp de Cap Innove. Noémie Lorsignol (Bocono)
12h30	Conclusions, collecte d'idées pour célébrer les 30 ans de Leader.

Enseignements de la démarche Pro.Filière (CAR)

Analyse des structurations de filières (Marc Mormont)

Route de l'innovation (axe Pro.Filières)

La typologie des filières analysées se répartit grosso-modo en deux démarches types :

- Démarches centrées sur une approche commerciale visant à se réapproprié une partie des marges de la création de valeur en court-circuitant la grande distribution.
- Démarches de type citoyen et territorial, visant avant tout à recréer du lien, de la confiance entre producteurs et consommateurs, avec souvent des dimensions sociales (petits magasins, lieux de collectes décentralisés) et culturelles dans les lieux de rencontres créés.

Ces deux démarches ont des impacts sur la gouvernance et la gestion des conflits.

Le statut choisi pour ces groupements est très souvent la coopérative, non seulement pour les principes (coopération entre partenaires, une personne = une voix), mais aussi pour la facilité de création avec un apport en fonds propres minime.

Les coopératives de type citoyen sont souvent elles-mêmes réorganisées en réseau de coopératives.

Les difficultés majeures rencontrées concernent la cohérence des démarches entre partenaires et le mode de gouvernance, notamment pour le partage de la valeur-ajoutée. Là encore deux systèmes se distinguent :

- Une hiérarchie très verticale, avec souvent une structure faitière (le plus souvent pour les démarches de type commercial)
- Un grand degré de liberté, d'indépendance entre les acteurs qui fonctionnent davantage comme un réseau d'acteurs (le plus souvent pour les démarches de type citoyen, avec alors de points d'attention pour gérer la concurrence entre acteurs).

Deux points clés : La logistique et l'informatisation, cette dernière facilite la résolution des problèmes logistiques et la gestion entre coopérateurs plus indépendants.

Les ateliers de transformation : 3 points d'attention à considérer

1. Les compétences techniques et de gestion.
2. L'échelle : quelle dimension rechercher pour assurer efficacité et rentabilité ?
3. La coopération territoriale. Souvent le hall-relais est considéré comme un pivot pour assurer cette coopération, mais il ne doit jamais être un objectif en soi : c'est un moyen qui répond à un besoin.

Contraintes et opportunités futures :

1. La coopération entre rural et urbain, encore peu explorée
2. La formation pour des technologies en plein développement
3. La prise en compte des normes (essentiellement AFSCA)
4. Les financements : appui des communes et des intercommunales, dans quel cadre, avec quelles contre-parties...

Analyse du fonctionnement des filières (Jean-Noël Degeye).

Quelques constats : (voir slides)

Peu d'études de marché sont réalisées avant de lancer une filière !

La création d'une filière est chronophage et peut épuiser le porteur de projet s'il est isolé. Il est important dès lors de s'entourer de personnes-ressources.

Questions / réponses / commentaires :

- Donatien Liesse : Développer la demande est fondamental. Or les démarches de type citoyen ont tendance à rester en circuit fermé. Il faudrait trouver une approche plus commerciale qui réussisse à mobiliser de nouveaux clients.
- Jean-François Pêcheur: L'approche territoriale est un atout, mais comment se développer dans des territoires à faible pouvoir d'achat qui reçoivent moins d'offres de circuit court. Un exemple peut servir d'inspiration : à Liège une coopérative a développé son propre circuit de distribution, qui marche bien économiquement et qui réalise ainsi des bénéfices, lesquels sont réinvestis pour soutenir les investissements de nouveaux producteurs. Il y a un nouveau partenaire de formation en maraîchage pour le Pays Condruse : Cynorhodon (CISP).

Le GAL des Quatre-bras et son projet de tiers-lieu agricole (Olivier Servais et Nicolas Rosen).

Le GAL a développé quatre dispositifs pour aider au développement du maraîchage sur son territoire :

1. Des formations en maraîchage et ses liens avec les préparations culinaires

2. Des formations en transformation (découpe) notamment vers des applications habituelles (légumerie, conserverie) ou vers des transformations plus pointues (produits séchés ou déshydratés).

3. L'appui logistique : emballage et transport

4. Un lieu de rencontre : Agricoeur

Un terrain utilisé par la Commune des Bons Villers comme atelier rural (projet PCDR) a été confié au GAL pour en assurer l'animation et soutenir des démarches innovantes agricoles et sociales. Par exemple un projet envisagé concerne les plantes médicinales, une filière cohérente avec la stratégie du territoire, mais une filière très technique et complexe.

Dans ce cadre, Agricoeur a lancé un appel pour des jeunes entrepreneurs afin de les aider à développer leur projet à travers un soutien à l'innovation porté par Cap Innove.

Cap Innove (Eric Legrand)

CAP Innove est une asbl basée à Nivelles, active depuis plus de 35 ans dans l'accompagnement à la création et à la croissance d'entreprises. Une centaine de projets sont accompagnés chaque année, avec un taux de pérennité de plus de 80 %.

Quand un porteur de projet veut développer un produit, la première chose à faire est de vérifier le besoin du client pour se positionner par rapport au grand commerce qui est hyper-concurrentiel et ainsi de définir l'offre de valeur.

Cap Innove a conclu un partenariat avec le GAL des Quatre-bras pour soutenir des porteurs de projets au travers de 10 séances de coaching.

Food.C (Denis Cariat)

Voir l'exposé Power point.

Les dispositifs des Conseils de Politique Alimentaire (CPA) (Geoffrey Ligot)

Voir l'exposé Power point.

L'appel à projet « Relocaliser l'alimentation » s'inscrit dans le CwAD (Cadre wallon d'Alimentation durable), piloté par le Collège de l'alimentation durable (40 membres désignés, dont le Collège des producteurs et la Cellule « Manger demain »). Au niveau du SPW, c'est la Direction du développement durable qui est en charge des aspects opérationnels, avec la Cellule « Manger demain ». Un autre partenaire impliqué dans ces actions est le RAWAD, le Réseau des acteurs wallons de l'alimentation durable.

Parmi les projets, certains s'appuient sur les CPA, mais le cadre de ces CPA n'est pas encore défini de manière à laisser se développer les initiatives : forme, territoire, types de partenaires... Les démarches sont suivies de manière à en tirer des bonnes pratiques.

L'appel à projet « Relocalisation de l'alimentation » a sélectionné au moins 6 projets "CPA", réunissant 105 communes, soit 35% de la population wallonne. Mais certains autres projets pourraient dans les faits se rapprocher d'un dispositif de type CPA. L'approche Bottom-up est privilégiée.

La Cellule « Manger demain » (Marie Legrain).

Voir l'exposé Power point.

La cellule est chargée de la mise en cohérence des projets "Relocalisation de l'alimentation" a travers :

- La mise en réseau les projets : complémentarité, collaboration.
- Le renforcement des projets : répondre aux besoins

Des CPA ont été lancés depuis longtemps hors de Wallonie, à Gand et Bruxelles. Mais ailleurs ils sont encore plus anciens: 1980 USA-Canada et un peu plus tard en France.

Les différentes caractéristiques sont :

- Gouvernance collaborative.
- Rassembler les différentes dimensions : social, santé, environnement.
- Transition alimentaire.
- Approche Bottom-Up
- Lieu de circulation.

La Cellule est engagée dans 4 axes de travail :

- a. plaidoyer.
- b. force d'actions (aider à la prise de risques)
- c. dialogue.
- d. Coordination

Perspectives.

1. Construire une base commune, un cadre pour faciliter les échanges.
2. Accompagner les projets de Relocalisation de l'alimentation avec CPA.

Besoins à rencontrer :

- Encadrement méthodologique pour les diagnostics.
- Appui à la composition du partenariat.
- Outils d'animation, de vulgarisation.
- Méthodologie pour définir les stratégies (Objectifs, Plan Action...)
- Canevas de documents (ROI...)
- Partage de vécus
- Boite à outils.

Retour des GAL sur la journée du 14/06 (organisée par la Cellule « Manger Demain » à propos de Démocratie alimentaire et des CPA)

Quentin Triest : le CPA est un concept flou. Les GAL mettent déjà en œuvre, en partie (sans le dire), ce genre d'action et certaines communes aussi directement (appui aux producteurs locaux). Il y a donc un intérêt à la mise en commun, à réfléchir aux processus et à aider à identifier les bonnes pratiques, mais cette démarche est chronophage. Or, quel retour sur investissement peuvent espérer les GAL de cette réflexion régionale ?

Le Pays de Herve a réfléchi à cette gouvernance avec d'autres GAL et la coopération avec les politiques est déjà bien engagée (sur des questions de foncier, de services publics...) à travers l'assemblée des élus. Toutefois, ici aussi il faut rester efficace, éviter la réunionite.

La mission de la CAR : être au service des GAL. Dans cet esprit, il est possible de réduire le temps de participation aux réunions à travers une représentation des GAL .

Comment vont s'intégrer le Rawad, la CAR, Manger demain ?

Adeline Leonet : Laisser le choix aux GAL, répondre aux besoins exprimés par les GAL. Catalogue de réunions qui permet de choisir ce qui convient (compléter l'expertise).

Donatien Liesse : il y a une position d'ouverture de la part du SPW mais un point d'attention : le décret ne doit pas réclamer la création de nouvelles structures, il faut utiliser ce qui existe.

Martine Lekane : Importance de l'humain : besoin d'outils de gestion des RH.

Xavier Sohet : Y a-t-il un diagnostic du SPW qui permette de comprendre /de connaître les besoins, les manques sur la Wallonie (exemple : manque d'atelier/hall relais Agri).

Geoffrey : Non. Il s'agit de tirer les leçons diverses.

Philippe Laroche : Il ne faut pas oublier qu'un GAL est limité dans le temps.

Présentation du Réseau Espaces- test.

Voir l'exposé Power point.

Jean-François Pecheur et Marie Langhendries présentent le réseau des espaces-test. Il a 4 fonctions (cfr. RENATA en France)

- 1. Hébergement.
- 2 Production Commercialisation (se confronter)
- 3 Coopération : Réseau des SAACE
- 4. Réseautage. entre espaces-test et aussi le secteur maraîcher.

Attention : l'accès à la terre, c'est un point de blocage.

